



SAUVEGARDE & ANIMATION DE VERSAILLES & ENVIRONS

UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

ASSOCIATION AGREEE, DECLAREE LOI DE 1901

Président : Dr Léon OLIVIER
 17 Villa de l'Ermitage 78000 Versailles
 Tél.,Fax : 01 39 54 29 13
 Email : leon.olivier3@wanadoo.fr

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du Samedi 12 Mars 2011

Ordre du jour:

- Rapports moral et financier, quitus
- Actions pour 2011.
- Vie de SAVE et des associations adhérentes
- Renouvellement des administrateurs rééligibles
- Election des candidats au mandat d'administrateur de SAVE
- Questions diverses

Le président Olivier ouvre la séance en remerciant Madame la directrice de la Maison de Quartier de Porchefontaine, ses collaborateurs et M. Perrutel Président de l'association du quartier pour leur accueil et leur efficacité.

Le quorum étant atteint il déclare ouverte l'assemblée générale annuelle de SAVE.

- Il informe l'Assemblée que pour de raisons opérationnelles, le CA a décidé d'adapter le calendrier d'exercice et comptable de l'association à celui de l'année scolaire. Désormais, l'exercice annuel se déroulera du 1^{er} septembre de l'année "n" au 31 août de l'année "n+1".
 Pour assurer la transition la présente Assemblée Générale couvre la période allant du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Septembre 2010.
- Il rappelle la mémoire de notre ami Philippe DEQUECKER responsable et animateur de la commission culturelle qui nous a quittés récemment.
- Il informe enfin les membres que suite à sa dissolution, l'Association de sauvegarde des quartiers de Montreuil et des Petits Bois est de facto rayée de la liste des membres de SAVE.

1/ Rapport Moral

Le rapport moral est présenté par Claude Ducarouge.

Son contenu, sous forme de diapositives, est annexé en pièce jointe au présent compte rendu.

- Il souligne les activités du Conseil d'Administration qui outre les 5 réunions tenues au cours de l'année a étudié et suivi les grands dossiers du moment PLD, PLU (et PADD), PSMV, OIN, Grand Paris et au sujet desquels le maire de Versailles a accordé 3 entretiens successifs à ses représentants.
- Des membres du CA et de certaines associations participent également à différentes instances ou commissions municipales ainsi qu'aux conseils de quartiers.

- SAVE a assuré une forte représentation aux différentes réunions organisée par la Mairie sur ces grands dossiers.
- Sur le Grand Paris, outre notre participation active à la réunion générale du 5 octobre à Versailles, trois cahiers d'acteurs et plusieurs questions émanant de SAVE ou des ses associations membres ont été déposés à la Commission particulière du Débat Public (CPDP) du Grand Paris. Le cahier d'acteur de SAVE est remis en réunion à chacun (également disponible sur le site internet de la CPDP).
- En termes de communication:
Six bulletins-SAVE portant sur ces grandes thématiques ont également été diffusés à l'ensemble des adhérents des associations membres de SAVE.
De nombreux documents d'information et d'analyse de ces grands dossiers ont été diffusés aux membres de SAVE et sont toujours disponibles.
Un article d'une page émanant de SAVE et traitant du Grand Paris a paru dans "les Nouvelles de Versailles" du 8 décembre avec des commentaires du maire.

La commission culturelle est très active. Elle fonctionne en autofinancement. Elle diffuse un bulletin trimestriel et organise sous la houlette de son dynamique président deux visites par mois de musées, expositions et sites remarquables. Ces visites rassemblent de très nombreux visiteurs (450 en 2009 et 503 en 2010). Pour le 1^{er} trimestre 2011, toutes les offres de places sont déjà complètes.

2/ Rapport financier

Les éléments du rapport financier figurent dans le document en pièce jointe. Il ressort de leur analyse que malgré de nombreuses activités répondant aux besoins de SAVE et de sa commission culturelle, les résultats financiers sont tous satisfaisants, ce qui révèle une saine gestion de notre association. Le fond de réserve a même très légèrement augmenté, ce qui est encourageant.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

3/ Les projets pour l'année 2011

Une meilleure utilisation de l'informatique va permettre de dynamiser le réseau des associations en rationalisant l'échange d'informations ciblées entre associations telles que :

- rapports d'activités des associations,
- centres d'intérêts respectifs, voire identiques
- analyses et contributions sur les participations aux conseils de quartiers,
- recensement des compétences, voire mise en synergie des groupes de travail existant dans les différentes associations,
- échanges d'informations (en amont: système d'alerte, et en aval: résultats), sur des dossiers d'intérêt général pour SAVE,
- incitation voire aide à la création de sites internet des associations

Ceci devrait permettre de mutualiser les compétences et d'apporter ainsi de la valeur ajoutée aux efforts des différentes associations.

SAVE demande à la Mairie, en tant qu'utilisateur, un effort de mise en ligne d'informations utiles aux citoyens et in fine à tous les citoyens, sur les grands dossiers concernant l'évolution des conditions de vie des citoyens (PLD, PADD, permis de construire et DAT, enquêtes et réunions publiques sur ces grands dossiers dont PLU, PLD et CDT, etc...).

4/ Elections ou renouvellement de membres au Conseil d'administration

- Renouvellement du mandat de M. Brocheton: unanimité
- Mr Sorriaux ayant pris la présidence du Comité de sauvegarde du quartier de Versailles Chantiers en lieu et place de M Y. Albrieux devient membre de droit du CA.
MM Y Albrieux, Ph. Prevost et Madame Lamy sont à l'unanimité élus membres du CA.

5/ Questions diverses

- MM Perrutel et Loumeau informent l'assemblée des activités de leurs associations tournées vers des initiations pédagogiques pour des enfants. Il s'agit de sensibiliser les jeunes à des préoccupations écologiques. Il est fait par ailleurs mention des concours annuels organisés par Yvelines-Environnement qui tous les ans met en place sur tout le département avec le soutien de l'inspection d'académie des dispositifs de sensibilisation des enseignants visant à animer ensuite des actions éducatives de sensibilisation dans des classes à l'environnement. Quelques écoles de Versailles participent à ce concours. Il faudrait l'an prochain faire passer l'information dans nos associations afin qu'elles contactent des enseignants dans les écoles de leur quartier au moment de la mise en place.
- Il est fait mention du livre fort intéressant paru récemment sous la direction de l'Association des amis des forêts de Versailles et Fausses Reposes, intitulé "Petite et grande histoire des forêts de Versailles et Fausses Reposes" qui a obtenu en 2010 le prix départemental de l'histoire locale des Yvelines décerné par le Conseil Général. Il sera mentionné dans la prochaine lettre de SAVE.
- Il est suggéré de rajeunir le logo de l'association. Un appel aux créateurs graphistes est lancé.

6/ Présentation de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) par Monsieur Fr. de Mazières, maire de Versailles

Nota : les diapos illustrant et détaillant cet exposé seront envoyées aux membres du CA.

Une introduction au débat est faite par SAVE qui avait proposé au maire président de la communauté plusieurs thèmes et questions en vue de son intervention.

- La CAVGP : 14 communes, 186000 habitants, 9700 ha
Au 01/01/ 2014, Vélizy et le Chesnay vont peut-être intégrer la CAVGP (ce qui porterait la communauté à environ 250000 habitants).
- La CAVGP constitue l'un des pôles économiques majeurs du grand ouest parisien permettant de conduire de façon solidaire des projets communs d'aménagement de leur territoire..
- La CAVGP a été initialisée sur des bases qui la démarquent de l'ancien dispositif des communautés de communes notamment sur les points suivants:
 - Prise en compte d'une pondération entre communes (nb de représentants proportionnel au nb d'habitants). Pour information, Versailles représente encore à ce jour plus de la moitié de VGP, mais ce ne serait plus le cas après extension.
 - Diminution des recettes fiscales propres des communes mais augmentation de la dotation de l'Etat qui est ainsi passée de 0,8 M€ annuels à 8,7 M€ annuels. Mais les mécanismes de répartition entre communes sont complexes.
- Domaines de compétences
 - 4 obligatoires : développement économique, aménagement du territoire, équilibre de l'habitat, politique de la ville,
 - 3 optionnels : protection et mise en valeur de l'environnement, gestion des équipements culturels et sportifs, approvisionnement en eau potable,
 - 3 facultatifs : parkings communautaires, aires d'accueil des gens du voyage, fourrière animale,

Le choix des domaines de compétences est important si on ne veut pas faire exploser la fiscalité communale dans la mesure où dans ces domaines, les charges et la fiscalité sont partagées entre les communes quelque soit le lieu d'implantation des projets. Cette mutualisation est d'autant plus nécessaire que l'Etat transfère de plus en plus de charges vers les collectivités.

- Budget 2011: 103,47 M€ dont fonctionnement 92,66 M€ et investissement 10,65 M€. Sur les 92,66 M€ de fonctionnement, la CAVGP en redistribue obligatoirement 36 M€ aux communes. En réalité il ne reste en recettes inscrites au budget propre de fonctionnement de la CAVGP que 46,23 M€.
- D'une façon générale, le projet partagé de la CAVGP repose sur 3 valeurs:
 - le patrimoine et l'histoire
 - la nouvelle modernité (tourisme et développement durable)
 - une identité forte : pôles technologiques (ex Moveo), enseignement et recherche (INRA, HEC, ENSP), le vivant et la ville (grappes d'entreprises) nouvellement labellisé.
- Parmi ses objectifs, la communauté vise à mobiliser d'importants acteurs économiques autour du développement durable. Sont cités : l'INRA, le Château, l'Ecole du paysage, la Ferme de Gally, VEOLIA, SUEZ. Dans le cadre du nouveau label il s'agit de mettre en avant le végétal dans le traitement des pollutions.
- Le président de la communauté souligne qu'en région parisienne la géographie mais aussi la réalité des découpages communaux et départementaux rendent difficile les opérations de regroupements.

Débat - Questions

- **Economies d'échelle en terme de personnel:** pas moins de fonctionnaires mais partage des temps de travail et donc partage des charges résultant des agents de la commune travaillant pour la CAVGP.
- **Economies d'échelle en terme financier:** pas de contribution de la commune à la CAVGP. C'est l'inverse. La CAVGP assure à ses frais des tâches qu'assuraient auparavant les communes: cas du ramassage des ordures ménagères et encombrants qui constitue le plus gros poste de CAVGP en termes de dépenses.
- Les économies d'échelle probables sont pour l'instant à rechercher dans les négociations des gros contrats, par exemple d'ordures ménagères où la négociation se fait pour un plus grand volume face aux puissantes sociétés candidates à la délégation.
- **Les créations de déchetteries**, qui sont à ce jour absentes, font l'objet de questions sur leurs localisations, leur usage et les incidences environnementales mais aussi financières. Des consultations sont engagées vers les riverains des zones projetées. Leur mise en place aura à terme des incidences sur les fréquences des tournées de ramassage et sur les coûts de traitement des déchets (il a été fait mention de la déchetterie du Chesnay hors communauté).
- Les dispositifs de **mesure des pollutions atmosphériques** font l'objet d'un court échange en particulier vis-à-vis du quartier de Porchefontaine. Le sujet devra être repris.
- Relations avec la **CA de Saint Quentin en Yvelines**: la priorité est donnée à la question des transports collectifs avec étude d'une liaison passant par le plateau de Satory.
- **Sur les extensions paysagères** qui sont à l'étude deux grands projets sont évoqués : la prolongation de l'alignement du château dans la plaine de Versailles à l'ouest dont le maire indique que les communes concernées étudient ce qui peut être envisagé pour rétablir ou mieux marquer un ancien alignement existant. Sur la prolongation vers l'est par contre, cela semble plus difficile rue Berthelot et route des Célestins, mais un « geste monumental » pourrait être envisagé.

- **Les labels** : un dossier "labellisé" peut recevoir une subvention de l'Etat (exemple le vivant dans la ville). Il s'agit de mettre en place une grappe d'entreprises actives dans le secteur du vivant dans la ville. La Ferme de Gally a été un point de départ pour le projet qui vient d'être labellisé. Le devenir du projet est à découvrir.
- **Roland Garros** : alors que le projet "Versailles-Matelots" semblait bien placé, des informations le décrédibilisant ont circulé les trois derniers jours (cf. également les nouvelles de Versailles du 16 Février 2011) ce qui a conduit à son élimination. Le maire indique que si le projet Roland Garros aux Matelots n'a pas été retenu, sa préparation a au moins permis de resserrer de façon très positive et pérenne semble-t-il, les relations entre Versailles, le Château, la conseil général et l'OIN.
- Surprise relevée par plusieurs auditeurs sur l'importance des sommes consacrées à **l'enseignement musical**. Le maire indique que c'est une situation habituelle dans beaucoup de communes où l'enseignement musical occupe la première place des dépenses culturelles.
- **Le Grand Paris**: encore beaucoup d'interrogations. Le trajet Rueil-Versailles semble abandonné. Priorité a en effet été donnée à la boucle-est du réseau et au renforcement de la ligne U du Francilien. L'OIN soutient évidemment la boucle SW (Orly, SQY, Versailles chantiers via Massy et Saclay). Versailles souhaite que cette boucle passe par SQY et Satory, et probablement Versailles chantiers. Ce qui laisse sous-entendre que la gare des matelots ne serait plus prioritaire, suite à l'abandon de Roland Garros ?
Les mois qui viennent permettront d'y voir un peu plus clair
- Autres questions :
 - le problème **de bruit aux abords du pont des chantiers et du pont Colbert** est souligné par les riverains. Le maire est conscient du cas du pont des chantiers dont la solution consiste à mettre le pont sur amortisseurs: projet coûteux et à régler avec RFF. Le maire prend bonne note du problème du pont Colbert mais ce cas est d'une toute autre dimension, à traiter avec COFIROUTE.
 - La question de la pérennité et de la stabilité des subventions de l'Etat a été abordée. La subvention de 8M€ est normalement reconduite mais cela reste une décision de l'Etat.
 - **Incivilités à Glatigny** (voitures brûlées): la CAVGP a programmé d'installer des caméras de video-protection (3M€ budgétés) sur l'ensemble du territoire. Les modalités précises d'implantation et d'exploitation ne sont pas encore définies.

L'ordre du jour étant clos, le président remercie Monsieur le maire pour sa présence et son intervention qui manifestent l'intérêt qu'il porte à notre association et clôture la réunion. Il souligne que d'autres sujets sont encore à approfondir sur la communauté. Ainsi la question de la publicité des débats de l'assemblée délibérante et de ses commissions (accessibilité des convocations et minutes des débats) sont évoquées. Enfin la nouvelle loi sur la territorialité va imposer des changements notables pour 2014. Nous aurons certainement à y revenir.

Le Président
Dr Léon Olivier
